

Coordination Aquitaine sur les Transports

1. Soutenue au plan national par : France Nature Environnement



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mardi 9 octobre 2007

2. Un Grenelle « mou » n'empêchera pas le saccage de l'Aquitaine.

Les associations réunies au sein de la coordination Aquitaine sur les transports sont extrêmement déçues par le manque d'ambition affiché lors de la Phase 1 du Grenelle, en passe de se transformer en marché de dupes dont les ONG environnementales sortiraient grandes perdantes.

Sur le thème du climat et de l'énergie notamment, les multiples projets d'infrastructures qui promettent de saccager l'Aquitaine sont à peine évoqués, et ce, au travers de la seule proposition de réalisation d'un « schéma national des nouvelles infrastructures de transport ».

Quid du moratoire autoroutier, première mesure de bon sens qu'il fallait proposer ? Mesure qui aurait dû être accompagnée, à la lumière du Changement Climatique et de l'indispensable lutte qu'il impose, d'une remise à plat de tous les programmes délirants de travaux publics, en particulier ceux qui furent induits par le CIADT du 18 décembre 2003 !

Les infrastructures de transport recoupaient pourtant transversalement toutes les thématiques du Grenelle (voir annexe ci-dessous), et constituaient de façon directe ou indirecte une menace pour le climat, l'énergie, la biodiversité, la santé, tout en engloutissant pour un bénéfice réduit ou nul, des crédits qui feront défaut à d'autres usages plus intelligents et utiles.

A ce titre, les nouvelles infrastructures linéaires et en particulier les autoroutes, auraient mérité d'être placées au premier plan des préoccupations traitées par le Grenelle au lieu de faire l'objet de propositions sans consistance noyées parmi d'autres.

En conséquence, la coordination aquitaine sur les transports demande à toutes les structures, associatives ou autres, censées représenter l'intérêt général, de se pencher plus sérieusement sur les projets d'infrastructures routières et ferroviaires, avec en filigrane l'ardente obligation du réemploi et du recyclage de l'existant, et d'exiger le gel immédiat de tous les projets autoroutiers qui constituent aujourd'hui pour la France un véritable anachronisme.

(PJ ci-dessous en annexe : interactions entre infrastructures de transport et les 6 thématiques du Grenelle)

Signataires :

Associations et coordinations concernées par les projets d'autoroute Langon-Pau (A65) et Hendaye-Bordeaux (A63) de contournement autoroutier de Bordeaux, de LGV, de transnavarraise, de gravières :

- Alternative Régionale Langon/Pau,
- Aquitaine Alternatives,
- Assodef Pays d'Abet-Lahontan
- Bassin d'Arcachon Écologie,
- CADE
- Coimères Environnement,
- Coordination Bordeaux Incontournable,
- Greenpeace Aquitaine,
- Landes Environnement Attitude (LEA)
- Landes Graves Palus Environnement (LGPE)
- Les Amis de la Terre Landes,
- Les Amis de la Terre Périgord,
- Lurra Zain,
- Mieux vivre à Doumy,
- Ortzadar,
- SEPANSO Aquitaine (Fédération)
- SEPANSO Dordogne,
- SEPANSO Gironde (Fédération)
- SEPANSO Landes,
- SEPANSO Pays Basque,
- Vivre Dans la Lande

Annexe. : Interaction entre infrastructures de transport et les 6 thématiques du Grenelle.

Pour mémoire, les infrastructures de transport touchent les préoccupations des groupes suivants :

- Groupe 1 « **Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie** »
 - o Tous les grands chantiers sont générateurs de GES à la construction, puis à l'utilisation. L'artificialisation des sols réduit considérablement leurs capacités de stockage de carbone.

- o Les autoroutes constituent un puissant facteur d'incitation au transport routier gros consommateur d'énergies fossiles et émetteur de CO2.
- o La très grande vitesse des trains favorisée par les LGV entraîne une surconsommation énergétique considérable.
- **Groupe 2 « Préserver la biodiversité et les ressources naturelles »**
 - o Les chantiers d'infrastructures sont toujours dévastateurs pour la faune, la flore et les ressources en eau. Ces infrastructures sont réalisées aux dépens du milieu naturel qu'elles consomment, cloisonnent, fragmentent et polluent.
- **Groupe 3 « Instaurer un environnement respectueux de la santé »**
 - o Les pollutions et les nuisances sonores portent directement atteinte à la santé.
- **Groupe 4 « Adopter des modes de production et de consommation durables : agriculture, pêche, agroalimentaire, distribution, forêts et usages durables des territoires »**
 - o La consommation de territoires par les infrastructures contribue à la réduction des espaces agricole et forestier justifiant ainsi l'intensification des productions sur les surfaces restantes.
- **Groupe 5 « Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance »**
 - o La façon dont les grandes infrastructures sont imposées aux citoyens sans possibilité de remettre en cause leur opportunité autrement que par les tribunaux est un contre-exemple parfait en terme de « démocratie écologique ».
- **Groupe 6 « Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi »**
 - o Les sommes considérables englouties dans de nouvelles infrastructures pour un bénéfice économique très limité, voire nul, feront défaut à d'autres branches de l'économie plus rentables et plus favorables à l'emploi.